

La Journée européenne des écoles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 13-14

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. Arithmétique et culture civique (4 épreuves)

6. *Problèmes* (une note).

Epreuve orale sous forme de discussion de problèmes dans le cadre du programme de l'école primaire (et des cours complémentaires, pour les instituteurs).

7. *Géographie* (une note).

Géographie de la Suisse et du canton de Fribourg.

8. *Histoire* (une note).

Histoire de la Suisse et du canton de Fribourg.

9. *Instruction civique* (une note).

Selon programme du brevet.

La Journée européenne des écoles

C'est une institution indépendante qui est née en 1953, en France, par l'initiative d'hommes de bonne volonté aux appartenances les plus diverses.

Ses buts sont définis avec bonheur dans une circulaire que lui a consacrée le Ministère Français de l'Education nationale :

« Ce concours a pour but de faire réfléchir les jeunes sur l'unité profonde du patrimoine culturel de l'Europe et sur les bienfaits d'une compréhension véritable entre les communautés nationales qui la composent. »

Chaque année, de nouveaux pays ont participé au concours qui est généralement placé sous le patronage des ministères de l'Education nationale des différents pays européens.

Plus de 300 000 jeunes gens de 12 à 18 ans y ont pris part, l'an dernier. Aux plus jeunes, il est demandé d'exécuter un dessin, aux aînés, d'écrire un essai sur un thème ayant trait à l'Europe. Les lauréats, rassemblés, il y en a eu 120 en 1957, à Bruges généralement, assistent à une distribution des prix organisée en leur honneur ; chacun d'eux reçoit une bourse de voyage. Au lendemain de la cérémonie, ils partent en troupe vers les pays qui les ont conviés ; huit jours à Rome, douze jours en France, quinze jours en Allemagne, des séjours en Hollande, en Belgique, au Danemark.

Enfin, la journée décerne au meilleur de ses lauréats une médaille d'or offerte par le Conseil de l'Europe.

Pour la première fois, les cantons de la Suisse romande participeront à cette journée et nous devons nous en réjouir. Eveiller l'attention des jeunes, en plein accord avec leurs maîtres et leurs professeurs, sur les bienfaits d'une réelle compréhension entre nos communautés nationales, n'est-ce point un but louable entre tous ?

Nous remercions M. le Directeur de l'Instruction publique de nous avoir permis d'associer l'Ecole fribourgeoise, particulièrement l'enseignement secondaire, à cette action si digne d'intérêt.